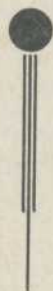


Maxime RAYMOND  
*répond*  
*aux questions d'un*  
*anglo-canadien*



Extrait du "Maclean's Magazine", livraison  
du 1er janvier 1944

●

"LES DOCUMENTS DU BLOC"  
sont publiés

par

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN

445 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL

Téléphone : HArbour 3285

●

127001

## Les déclarations de M. Maxime Raymond au "MacLean's"

Sous ce titre, M. Omer Héroux a publié dans *Le Devoir* du 31 décembre 1943 l'article suivante qu'on parcourra avec intérêt avant de lire l'interview du *MacLean's*

*Maclean's*, le grand magazine canadien de langue anglaise, a voulu connaître l'avis de M. Raymond et du *Bloc Populaire* sur la politique canadienne. Preuve, pour le noter en passant, qu'il attache au mouvement un intérêt sérieux.

*Maclean's* ne pourra se plaindre d'avoir reçu des réponses équivoques ou imprécises. Sans doute, tout ne pouvait y être: le nombre des questions était limité, de même que l'espace attribué à la pièce. Mais les trente-trois points d'interrogation posés, et qui visaient certains des problèmes les plus délicats qui se dressent devant l'opinion canadienne, ont provoqué des déclarations dont la netteté reconforte.

Nous ne savons pas ce que donnera, du point de vue électoral, cette profession de foi; mais, du point de vue des relations entre les races chez nous, c'est un événement heureux et considérable.

\* \* \*

*Maclean's*, par la plume de M. Blair Fraser, le rédacteur qui a recueilli le texte de M. Raymond, proclame celui-ci l'héritier de M. Bourassa. En fait, le chef du *Bloc* a parlé avec autant de carrure que le vétéran des luttes nationales. Nous sommes — on nous permettra de le noter — de ceux que cela ne surprend point.

Nous n'appartenons pas au groupe des intimes de M. Raymond (si nous marquons ce détail, c'est qu'il peut avoir en l'occurrence un certain intérêt), nous n'avons jamais eu l'occasion de causer un peu lon-

guement avec lui. Nous ne le connaissons même, presque exclusivement, que par ses attitudes publiques. Nous pouvons tout de même relater un échange d'observations fortuit et qui projette sur ses déclarations d'aujourd'hui une utile lumière.

\* \* \*

C'était à la veille des élections de 1926. Nous croisons par hasard M. Raymond à la Place d'Armes. — *Nous avons de nouvelles élections, fimes-nous. — Oui. — Vous allez vous représenter? — Cela en a bien l'air — Et vous allez être réélu?...* (Notre interlocuteur ayant eu à l'élection précédente une majorité de plusieurs milliers de voix, sa nouvelle victoire ne faisant de doute pour personne, l'interrogation n'avait rien d'indiscret.) — *Je l'espère bien*, répondit-il avec un sourire. Puis, subitement: *Vous savez, je devrais être candidat indépendant... Mais on a tellement galvaudé ce mot qu'il n'y a plus que Bourassa qui puisse l'employer sans faire sourire ou hausser les épaules. Je ne m'en sers donc pas, mais je n'ai renoncé à aucune des idées de ma jeunesse...*

L'événement a singulièrement justifié cette parole jetée en passant, à un presque inconnu, alors que rien ne semblait laisser prévoir la crise de ces dernières années.

Il se trouve que nous sommes de ceux qui savent que le *nationalisme* de Maxime Raymond n'est pas une invention ou une trouvaille d'hier, une attitude de circonstances. C'est le fonds intellectuel de toute sa vie

politique. Et nous ne voyons pas pourquoi nous n'apporterions pas là-dessus ce modeste témoignage, qui étonnera peut-être notre accidentel interlocuteur d'il y a dix-sept ans.

\* \* \*

On a pu lire dans le *Devoir* d'hier la version française des déclarations de M. Raymond. Il n'est donc pas besoin d'y insister beaucoup. Nous croyons qu'elles feront la joie de maintes gens qui ne sont pas du *Bloc*.

Il est rafraîchissant d'entendre un homme public qui n'a rien de l'emballé, qui vient d'entrer dans sa soixantaine et qui a près de vingt années d'expérience parlementaire, dire d'un ton tranquille: Ce que nous voulons, c'est l'indépendance de notre pays, l'autonomie des provinces et l'égalité pratique des races. La condition de l'association permanente des races, c'est la reconnaissance effective de leurs droits propres. Les échanges de vues entre les races valent à la condition qu'elles soient d'une absolue franchise. On ne fonde point l'harmonie sur l'équivoque et la tromperie. Le fondement de l'édifice social, c'est pour nous la famille. C'est sur elle que nous entendons centrer notre politique...

En parlant aussi net, M. Raymond n'a point rendu service qu'à ses concitoyens de langue française. Il en a rendu un, et plus grand encore peut-être, aux Canadiens de langue anglaise.

Une fois de plus — car d'autres ont parlé avant M. Raymond — ils auront eu l'occasion d'apprendre ce que pensent, exactement, des centaines de milliers de leurs concitoyens.

\* \* \*

Les déclarations du chef du *Bloc* susciteront des débats qui dépasseront, et de beaucoup, la prochaine campagne électorale. Le numéro même du *Maclean's* qui les publie nous en apporte la preuve. Elles y sont en effet accompagnées d'un portrait moral de M. Raymond par M. Blair Fraser qui ne manque pas d'intérêt.

M. Fraser tient à avertir ses concitoyens de langue anglaise qu'il

serait à la fois injuste et de mauvaise politique de considérer les chefs du *Bloc*, et M. Raymond en particulier, comme des sortes de criminels. Il souligne avec double et triple trait la valeur morale du chef du *Bloc*. Ainsi l'avait fait d'ailleurs il y a plusieurs mois l'un des collaborateurs de la *Winnipeg Free Press* qui le qualifiait de *sea-green incorruptible* de la politique québécoise. Et c'est déjà quelque chose d'aborder la bataille avec une pareille réputation chez l'adversaire.

M. Fraser tient donc M. Raymond pour l'honnête homme par excellence, inaccessible par-dessus le marché à la crainte, à la menace, à la cajolerie, à la corruption sous quelque forme que ce soit, pareillement inaccessible à la persuasion ou à la conviction par l'adversaire. *Il est presque aussi inaccessible de ce côté*, dit-il dans une formule amusante, *que du côté corruption.*

Le témoignage est d'autant plus intéressant, d'autant plus utile qu'il ne vient pas d'un sympathisant.

Tout au contraire.

\* \* \*

M. Fraser termine en effet son étude par ces mots:

*...Une chose est sûre: le Bloc n'est pas une plaisanterie. Il a surgi d'une impulsion réelle chez les Canadiens français, et ses chefs ne sont pas des mercenaires, ni des traitres, mais en général des patriotes honnêtes et fanatiques.*

*Du point de vue de l'unité canadienne, cela, évidemment, les rend d'autant plus dangereux.*

*...Le Bloc diviserait le Canada et ce n'est pas un réconfort que de constater que son chef ne peut pas être acheté, effrayé ou autrement corrompu dans cette voie.*

Et ceci pose la question qui domine tout le débat, qui couvre beaucoup plus que les chances électorales du *Bloc* et l'avenir personnel de M. Raymond, la question qui tient au sort même du Canada: *En quoi et pourquoi les idées exposées par Maxime Raymond, et qui ne sont point son exclusif apanage,*

que partagent au contraire des centaines et des centaines de milliers d'entre nous, en quoi, et pourquoi, ces idées DOIVENT-ELLES diviser le Canada?

C'est le point par lequel nous comptons terminer cet article; mais nous en avons déjà trop écrit pour une veille de Jour de l'An.

...Nous y reviendrons l'an prochain. Le sujet est de ceux dont il faudra s'occuper longtemps encore.

C'est déjà beaucoup cependant, on en conviendra, qu'il soit aussi nettement porté devant l'opinion anglo-canadienne, qu'il soit ainsi clairement placé au-dessus des querelles de personne...

OMER HÉROUX

## M. Maxime Raymond répond aux questions d'un Anglo-Canadien

Au cours d'une entrevue avec un représentant du "Maclean's Magazine", le chef du Bloc expose les idées directrices du nouveau mouvement politique canadien

Sous le titre: "What Does the Bloc Populaire stand for?", le *MacLean's Magazine* publie dans la livraison du 1er janvier 1944 le questionnaire suivant, dont nous donnons ci-après la traduction française. Dans un cadre, on peut lire les questions que voici: "Comment le Bloc populaire de Québec se servirait du pouvoir? Nationaliserait-il l'industrie? Veut-il faire de Québec un Etat distinct; séparer le Canada de l'Empire? Voici les réponses à 33 questions fondamentales par le chef du parti, Maxime Raymond."

Le reporter qui a interviewé M. Raymond, Blair Fraser, a fait précéder le questionnaire des remarques suivantes:

"Les questions et les réponses qui suivent constituent le premier exposé complet et détaillé fait en anglais des mesures politiques préconisées par le Bloc populaire de Québec. Dans une livraison ultérieure, *MacLean's* publiera une réponse aux opinions du Bloc par un Canadien français distingué qui représente le gros de la pensée québécoise qui rejette la politique du Bloc.

"Le Bloc Populaire Canadien et son chef, Maxime Raymond, dé-

puté fédéral, représentent dans Québec la même menace, non vérifiée mais certaine, contre les vieux partis que M. J. Coldwell et la C. C. F. dans le reste du Canada. D'après le dernier scrutin *Gallup*, il détient un tiers du vote populaire québécois, un appui exactement égal à celui du parti libéral qui a gouverné Québec, à une seule interruption près, pendant plus de quarante ans. Et il a gagné cette position en une seule année.

"Maxime Raymond a fondé le Bloc en septembre 1942. Il est né du plébiscite, du vote "Non" presque unanime dans Québec et de l'adoption du projet de loi 80 enlevant les restrictions à la loi de mobilisation des ressources nationales — "la conscription" aux yeux du Bloc.

"Toutes les 33 questions énumérées plus bas concernent l'avenir, ou au moins le présent, mais la question la plus importante pour le Bloc touche au passé. J'ai posé la question, de vive voix, à Maxime Raymond:

"Croyez-vous que le Canada aurait dû entrer dans cette guerre?"

"Non", a-t-il dit. Il parla contre la participation, lors du débat sur

la déclaration de guerre, en septembre 1939; (1) rien ne s'est produit depuis pour modifier son opinion. Le Bloc favorise une "neutralité bienveillante", comme celle de l'Eire.

"Mais tout cela, évidemment, regarde le passé. La guerre est maintenant un fait accompli au Canada; dans l'opinion du Bloc, il n'y a rien à faire à ce sujet, sauf ce qui peut garder l'effort de guerre "modéré", mettre un frein autant que possible aux dépenses, et par-dessus tout combattre toute aggravation de la conscription pour service militaire.

"Il est à peine besoin d'expliquer que ni MacLean's ni moi-même ne sommes d'accord avec le programme du Bloc. Mais c'est un parti qui, si une élection se tenait demain, jouerait vraisemblablement un rôle considérable dans la répartition des forces politiques au Canada. Ce questionnaire, comme celui soumis à M. J. Coldwell par Bruce Hutchison en septembre dernier, a pour but de faire connaître aux Canadiens les intentions du Bloc dans tous les domaines de la politique." Voici les questions et les réponses:

## Réponses au questionnaire du MacLean's

1. Quels sont, en résumé, les buts généraux du Bloc Populaire Canadien ?

Réponse: Le Bloc Populaire Canadien veut assurer au Canada l'indépendance, aux provinces l'autonomie, aux deux principales races l'égalité. Sa politique économique est conçue en fonction de l'institution familiale en laquelle il voit la cellule-mère de la société, et de l'association professionnelle.

2. Le Bloc est généralement tenu pour un mouvement exclusivement canadien-français et il a jusqu'ici fonctionné comme tel. Vous proposez-vous de continuer dans cette voie ou de devenir un parti national qui pourrait obtenir l'appui d'autres Canadiens que ceux de descendance française ?

Réponse: Bien qu'il ait jusqu'ici limité ses activités au Canada fran-

çais, le Bloc n'est pas un mouvement exclusivement canadien-français. Par ses buts et sa doctrine, il est un "mouvement national" dans le vrai sens du terme.

Il veut grouper, au-dessus des races: (1) au fédéral, tous ceux qui adhèrent à une politique canadienne; (2) au provincial, tous ceux qui adhèrent à une politique conforme au caractère géographique et historique de chaque province.

3. Croyez-vous que la destinée ultime du Canada français soit de constituer par lui-même un Etat séparé ?

Réponse: Vous me permettrez de ne point faire de prophéties. Je vous fais observer d'abord que l'idée du séparatisme n'est pas un phénomène exclusivement québécois. Dans le Québec, je me borne à constater qu'il a pris naissance à la suite des injustices subies par les Canadiens français. La politique des écoles dans les provinces anglo-canadiennes, les accrocs au bilinguisme officiel et des injustices dans le fonctionnarisme fédéral, des tracasseries, les empiétements d'Ottawa en des domaines qui appartiennent aux provinces,

(En vente)

(1) N.D.E. — On pourra lire ce discours dans un livre de M. Maxime Raymond que viennent de publier les Editions du Mont-Royal, sous le titre de Politique en ligne droite. Ce volume est en vente dans les principales librairies, de même qu'aux bureaux du Bloc (Montréal et Québec), au prix de \$1.00 l'exemplaire.

la rupture de pactes qu'on avait dits et crus sacrés, tout cela laisse croire aux Canadiens français que leurs compatriotes ne sont nulle part chez eux au Canada. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un groupe d'entre eux ait éprouvé le désir de se tailler dans le Québec une demeure qui leur fût propre. Il y a un moyen bien simple de faire disparaître le séparatisme: c'est de supprimer les causes qui l'ont fait naître.

Pour sa part, le Bloc Populaire Canadien accepte la Confédération en toute sincérité, il travaille à réaliser intégralement la lettre et l'esprit du pacte de 1867. C'est dire qu'il est prêt à collaborer de toutes ses forces à l'oeuvre commune, pourvu que la collaboration se fasse dans une parfaite égalité des deux races.

4. Sur quelles bases estimez-vous que l'on puisse continuer l'association des races et des provinces qui constituent aujourd'hui le Dominion du Canada?

Réponse: Sur le respect le plus entier des droits historiques et constitutionnels des races et des provinces qui constituent actuellement notre pays. Il faudra donc reconnaître pratiquement l'égalité réelle des deux races et l'autonomie réelle des provinces.

5. Le Canada devrait-il demeurer membre du Commonwealth britannique et quelles devraient être ses relations avec le Commonwealth?

Réponse: Nous sommes favorables à l'indépendance du Canada. Le Bloc estime que le Canada a un rôle considérable à jouer dans l'ordre international, mais il ne croit pas que le Commonwealth des nations britanniques soit, pour lui, l'association la plus naturelle. Dans la mesure où notre pays doit entrer dans une société partielle de nations, il doit plutôt se tourner vers l'union panaméricaine.

Pour ce qui regarde les nations qui forment le Commonwealth, le Canada devrait entretenir avec elles les relations que lui dicteront ses intérêts.

6. Croyez-vous que le Canada devrait combattre pour défendre le Commonwealth si l'une des parties du Commonwealth venait à être attaquée?

Réponse: En aucun cas notre pays ne devrait participer à la défense d'un membre quelconque du Commonwealth, pour cette seule et unique raison qu'il s'agit d'un membre du Commonwealth.

7. Croyez-vous que les Nations Unies victorieuses devraient fonder un organisme permanent pour imposer la paix dans le monde? Dans ce cas, le Canada devrait-il se joindre à cet organisme et s'engager à aider, par la force si nécessaire, à contenir l'agression partout dans le monde?

Réponse: Le Bloc s'oppose nettement à l'idée d'une organisation internationale permanente et qui ne se composerait que des Nations-Unies victorieuses pour imposer la paix au monde. Une telle institution permanente nourrirait à souhait l'esprit de revanche chez les vaincus, elle ne saurait fonder la paix internationale. Elle diviserait le monde en deux groupes — les nations victorieuses et les nations asservies —, et elle serait un merveilleux instrument de domination universelle aux mains des trois ou quatre plus grandes Nations-Unies. Il ne faudrait pas recommencer, en les aggravant, les erreurs d'après 1918.

L'on trouvera défini à la réponse 8 le genre d'organisation internationale auquel le Bloc est prêt à collaborer. Naturellement, nous nous rendons compte qu'une association temporaire des Nations-Unies peut être nécessaire dans le monde jusqu'à la signature des traités de paix. Nous sommes d'avis que le Canada devra y participer, mais nous estimons qu'il devra y consacrer tous ses efforts à raccourcir la période qui s'écoulera entre la fin des hostilités et la signature des traités de paix, et à empêcher que des intérêts impérialistes tendent à conférer un caractère de permanence à un tel organisme. S'il arrivait que des

intérêts impérialistes réussissent à conférer un caractère de permanence à un tel organisme, à notre avis le Canada devrait le quitter en signe de protestation.

8. Si vous croyez que les Nations Unies ne devraient pas constituer un organisme pour imposer la paix, avez-vous un autre projet à suggérer? Si oui, quel rôle assigneriez-vous au Canada dans l'exécution de ce projet?

*Reponse:* Nous nous déclarons favorables à une institution internationale permanente qui aurait les caractères d'une véritable Société des Nations:

(a) Elle grouperait tous les Etats civilisés, ou du moins la plupart d'entre eux.

(b) Elle leur donnerait, petits ou grands, des droits égaux; par conséquent elle ne serait pas un pur outil dominé par des puissances impériales et impérialistes, comme le fut la Société de Genève.

(c) Elle élaborerait un ordre véritablement international, tant du point de vue économique que du point de vue politique.

A notre avis le Canada devrait travailler à la formation d'une pareille association, puis y participer et y assumer des responsabilités proportionnées à son importance et à ses intérêts.

9. Quelles devraient être les relations du Canada avec la Russie soviétique après la guerre?

*Reponse:* Pourvu que nous prenions les moyens de nous prémunir efficacement contre la propagande communiste, les mêmes relations qu'avec tout autre pays.

10. Le Bloc Populaire approuve-t-il notre alliance étroite actuelle avec les Etats-Unis? Croit-il que cette alliance devrait être maintenue après la guerre?

*Reponse:* Trop d'éléments de cette alliance restent secrets pour qu'il nous soit possible de nous prononcer catégoriquement sur elle.

La géographie nous impose évidemment une alliance avec les Etats-Unis. Mais pour que cette alliance ne devienne pas un dan-

ger pour la souveraineté nationale, nous devons chercher un juste équilibre dans le panaméricanisme, c'est-à-dire dans une participation plus étroite à la vie continentale des deux Amériques.

11. (a) Croyez-vous que le Canada devrait être un pays complètement bilingue ou au moins qu'il devrait tendre vers ce but? (b) Qu'entendez-vous par pays "complètement bilingue"?

*Reponse:*

A) Oui.

B) Par "un pays complètement bilingue", nous n'entendons pas un Etat dont chaque citoyen devrait parler les deux langues, ce qui est une chimère; nous voulons dire un pays dans lequel les deux langues officielles ont des droits constitutionnels égaux pleinement reconnus, non seulement dans les Chambres fédérales, mais aussi dans l'administration fédérale et provinciale à travers le Canada.

12. Favorisez-vous l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires françaises du Québec, celui du français dans les écoles primaires anglaises?

*Reponse:* Cette question devrait être laissée aux membres des corps enseignants qui connaissent les besoins de la population dans les diverses régions du pays. Ces besoins varient énormément d'une région à l'autre.

Mais nous posons en principe que l'enseignement d'une langue seconde ne doit être entrepris qu'au moment où l'enfant possède une connaissance suffisante de sa langue maternelle; faute de quoi il risque de ne bien savoir ni l'une ni l'autre, comme l'a montré l'expérience universelle.

Remarquons en passant que la proportion des Anglo-Canadiens qui parlent le français est très petite en regard de celle des Canadiens français qui parlent l'anglais.

13. Avez-vous quelque changement à suggérer à l'organisation actuelle de l'éducation au Canada?

*Reponse:* L'éducation est du ressort des provinces et doit le rester.

Voilà l'un des points sur lesquels le Bloc s'opposera le plus fortement à toute tentative de centralisation.

14. Favoriseriez-vous, par exemple, la collaboration entre éducateurs de langue française et de langue anglaise en vue d'en arriver à une base commune dans l'enseignement de l'histoire du Canada?

*Réponse:* Nous n'avons aucune objection à des échanges de vues entre historiens des deux langues; au reste la chose se pratique déjà. Mais nous nous opposons au manuel unique et à un genre quelconque "d'histoire officielle", qui sacrifierait la vérité historique pour des fins politiques ou autres. L'enseignement de l'histoire du Canada n'est pas, quoi que l'on dise, cause appréciable de la désunion entre les races au Canada. Comme j'ai essayé de le montrer à quelques reprises, les véritables causes sont ailleurs.

15. Croyez-vous que l'on devrait encourager les contacts et les échanges entre les groupes ethniques au Canada?

*Réponse:* Assurément. Ils devraient se faire sur une base d'absolue franchise. Les fameuses rencontres de "bonne entente" ont toujours donné des résultats décevants; et pourquoi? Parce qu'elles se limitent à des échanges de vue superficiels où le grand art, c'est de masquer les véritables problèmes: de là bien des mauvaises surprises, et beaucoup d'amertume dans la vie canadienne depuis cinquante ans. Aucune entente ne saurait s'établir sur des mensonges.

16. Avez-vous quelques méthodes à recommander pour encourager les relations entre les groupes raciaux?

*Réponse:* Les provinces, qui ont charge de l'éducation, devraient prendre l'initiative en ce domaine. Toutes les formes de collaboration sincère doivent être encouragées.

17. Croyez-vous que le Canada devrait avoir le pouvoir d'amender la Loi de l'Amérique du nord britannique?

*Réponse:* Oui.

18. Si oui, quelle méthode constitutionnelle recommanderiez-vous pour son amendement? Sinon, comment feriez-vous face au besoin de législation sociale, car selon la Loi de l'Amérique du nord britannique, les provinces ont le pouvoir, mais le gouvernement fédéral l'argent?

*Réponse:* Nous suggérons une procédure analogue à celle des Etats-Unis. Au Canada, l'amendement devrait d'abord obtenir un vote des trois quarts des deux Chambres fédérales, puis être ratifié par au moins les 7-9 des législatures provinciales, l'Ontario et le Québec devant toujours l'une et l'autre compter parmi ces 7/9 à cause de leur importance prépondérante dans la vie canadienne, et aussi parce qu'en 1867 elles étaient les deux principales parties contractantes au pacte dont est issu l'A. A. B. N.

Le problème soulevé dans la seconde alternative (*the provinces have the power but the Federal Government has the money*), ne se poserait guère dans le cas d'un gouvernement fédéral qui cesserait de lutter sournoisement contre l'autonomie des provinces; car Ottawa laisserait aux provinces des sources de taxation qui leur reviennent normalement étant donné les pouvoirs que la Constitution confère aux provinces. Mais depuis longtemps le gouvernement fédéral a entrepris de vassaliser peu à peu les Etats provinciaux, d'abord en leur enlevant des ressources, puis quand il les a appauvris, en les priant poliment de le laisser légiférer dans les domaines où grâce à lui la province paraît être devenue impuissante. C'est là du sabotage constitutionnel à quoi le Bloc veut mettre fin.

Dans les cas exceptionnels où la province est réellement incapable d'agir seule, nous recourrons à des mesures diverses, par exemple des législations concurrentes, des subsides spéciaux, etc.: le tout selon la nature des problèmes et les circonstances, dans un respect complet de l'autonomie des provinces. Mais nous contestons le droit d'initiative que s'arroge le

gouvernement fédéral en des législations qui ne sont pas de son ressort.

19. Pensez-vous que les appels au comité judiciaire du Conseil Privé devraient être abolis ?

Réponse: Oui. Cela présuppose une réorganisation de la Cour Suprême, de façon que celle-ci ne devienne pas un instrument de centralisation aux mains du gouvernement fédéral dans l'ordre constitutionnel.

On imaginera aisément aussi que des modifications importantes en devront résulter dans l'organisation des cours de juridiction provinciale.

20. Quelle est dans son ensemble la politique économique du Bloc populaire ?

Réponse: Je ne saurais répondre à cette question sans définir en quelques mots notre conception de la société.

1. — Pour nous, "la famille est la cellule-mère de la société et la véritable unité sociale, puisque l'individu isolé est une exception."

Or les législations d'à peu près tous les pays sont empoisonnées par l'individualisme, on a pu dire qu'elles ressemblent toutes à des "codes pour célibataires ou enfants trouvés". La dictature économique a exploité cette situation, et aucun parti politique n'a tenté sérieusement de réagir.

Plus la famille était nombreuse et plus elle souffrait de cette situation absurde et injuste. La politique fiscale, les lois dites sociales, les logements urbains sont presque tous des facteurs antifamiliaux en ce sens qu'ils oublient l'existence des enfants, qu'ils considèrent le père de famille comme un individu et non comme un homme chargé de responsabilités très lourdes.

II. Par ailleurs, la famille et l'individu sont écrasés sous le poids de la dictature économique. Le régime du capitalisme libéral a permis aux monopoles de se développer et de tuer la liberté. Aussi voit-on d'un côté une excessive concentration des richesses en quelques

mains, de l'autre un prolétariat immense et misérable, tandis que disparaît de plus en plus cet élément de stabilité sociale que constituent les classes moyennes. Cette dictature économique, moins apparente qu'une dictature politique ou militaire, mais plus qu'elle encore faiseuse d'esclaves et créatrice de misères, est fille du libéralisme économique.

D'ailleurs elle a elle-même un fils, qui a nom: socialisme. Le socialisme constate l'existence et dénonce la tyrannie de la dictature économique. Mais le dangereux pouvoir des barons de la finance, il prétend le transférer à l'Etat omnipotent. Il démolit le trust de l'Argent, mais avec ses ruines il reconstruit un trust aussi redoutable: le trust unique de l'Etat, lui aussi faiseur d'esclaves et créateur de misères.

Le problème consiste donc à démolir la puissance des trusts sans construire le trust unique de l'Etat. Ni socialiste ni capitaliste-libéral, ennemi de toutes les dictatures et surtout de ces dictatures anonymes que sont l'Argent et l'Etat, le Bloc Populaire Canadien estime que l'ordre ne pourra être réintroduit dans la société que par l'intermédiaire d'une puissante organisation professionnelle.

Pour y arriver, le Bloc croit qu'il faut de toute nécessité réintroduire, entre la famille et l'Etat, des corps intermédiaires remplissant les fonctions économiques et sociales que l'Etat a dû assumer pour maintenir l'ordre devant l'évolution du capitalisme libéral et individualiste vers la dictature. Ces corps intermédiaires devront sortir de la réalité sociale et économique elle-même, non de la volonté de l'Etat. Il s'agit de conduire la vie économique, jusqu'ici abandonnée au principe de l'anarchie, puis de l'interventionnisme, vers une organisation structurelle qui lui permette de s'ordonner elle-même en fonction du bien commun.

Ces corps intermédiaires surgiront de l'entreprise elle-même par l'association des divers éléments qui la comportent — patrons, ouvriers, employés, techniciens —,

pour constituer en dehors d'elle une sorte de gouvernement de la vie économique assuré par la participation directe de tous les intéressés: voilà ce que nous appelons l'organisation professionnelle. Dans ce système les intérêts particuliers se trouvent subordonnés à une direction compositée, à laquelle toutes les classes sociales sont appelées à collaborer.

L'organisation professionnelle permet donc d'ordonner la vie économique en cherchant en elle son propre principe de gouvernement, et par le fait même en déchargeant l'Etat de toute une série d'interventions directes et particulières. Ces interventions sont indispensables dans le monde moderne, mais l'Etat n'a point en ce domaine de compétence spéciale, puisque sa fonction première est d'ordre politique. Il ne perdra rien ainsi de ses pouvoirs: il laissera seulement à des organismes de rang inférieur, mieux adaptés que lui à cette fin, le soin de régler certains problèmes, mais il restera lui-même l'arbitre souverain.

Sans doute, l'achèvement de ce système mettra du temps à se réaliser car l'Etat ne saurait l'établir violemment sans altérer son caractère. Mais de ce que ce système ne peut pas être fini demain, on aurait tort de conclure qu'il n'est pas réalisable. Son achèvement viendra d'une évolution progressive des idées et des faits, à laquelle l'Etat pourra largement contribuer; et c'est l'intention du Bloc de concevoir ainsi sa politique sociale, dans la mesure du possible.

Nous voyons bien toutefois que, parce que cette solution est à longue portée, elle ne résoudra pas les problèmes graves et urgents qui exigent une solution immédiate. Nous nous proposons donc d'intervenir énergiquement pour régler ces problèmes.

III. A l'intérieur des cadres généraux tracés par les lois, nous constatons que l'économie actuelle peut se subdiviser en quatre secteurs: l'initiative privée, le coopératisme, la réglementation et la nationalisation.

(a) Les premiers efforts du Bloc dans le domaine économique au-

ront pour objet la conservation et en certains cas la restauration de l'initiative privée, en particulier sous sa forme individuelle. Les grands trusts, les entreprises hautement centralisées tendaient à supprimer le petit et le moyen commerce, la petite et la moyenne industrie, en même temps qu'à centraliser toute l'activité économique dans les grandes villes. Par toute une série de mesures qu'il est impossible d'énumérer ici, (nous renvoyons à notre programme), nous entendons décentraliser l'industrie dans la mesure du possible, favoriser les entreprises de moindre envergure qui sont économiquement viables, rendre plus facile l'accession à la propriété immobilière, etc.

Dans le cas des entreprises individuelles, nous encouragerons le développement des associations professionnelles en concédant à de tels groupements l'exécution de certaines mesures tendant à améliorer leur situation.

(b) Là où l'entreprise individuelle reste impuissante, nous encouragerons le recours aux coopératives, à ces institutions bienfaites, nées de l'expérience des modestes et d'une formule aussi féconde qu'universelle. Le système coopératif combat aussi efficacement la dictature de l'Etat que la dictature capitaliste. Dans ce domaine, les interventions gouvernementales doivent être prudentes car il leur faut respecter dans la coopérative son caractère essentiel d'institution libre. Mais le Bloc entend mettre sur pied un vaste programme d'éducation populaire, il apportera son appui en finançant certaines coopératives, (cités-jardins, fabrication d'instruments aratoires, coopératives d'électricité et de téléphone, etc., etc.)

(c) Autant que possible, nous entendons laisser la grande industrie à l'initiative privée, mais nous l'empêcherons de former des cartels et des monopoles abusifs. Nous reviserons sévèrement la loi des compagnies de manière à augmenter la responsabilité personnelle des membres des Conseils d'administration, et à supprimer les manœuvres que favorisent trop sou-

vent un nom d'emprunt ou l'anonymat; nous interdirons et ferons disparaître progressivement les "holding companies". Et en l'absence d'une organisation professionnelle, l'Etat, selon nous, devra temporairement exercer une réglementation efficace, par le moyen de Commissions indépendantes de la politique et dotées de pouvoirs effectifs. Nous verrons à ce que les intéressés — patrons et ouvriers — soient dûment représentés dans ces commissions, et à ce que la politique de ces organismes tende à provoquer l'organisation des entreprises réglementées en vue de réaliser les associations professionnelles qui se substitueront finalement à elles dans la tâche des réglementations nécessaires.

(d) Dans certains cas exceptionnels, étant donné l'état d'urgence nationale et l'inefficacité des institutions actuelles pour pallier à ces désordres, nous n'hésiterons pas à recourir à la nationalisation. Prenons comme exemple le cas des entreprises hydro-électriques de la province de Québec. Leurs abus ont été depuis longtemps mis en lumière (on vient d'assister au nouveau scandale de la Shipshaw): elles exploitent à leur profit exclusif nos ressources naturelles et sont une utilité publique; enfin l'on ne saurait aménager coopérativement les immenses pouvoirs d'eau. Le Bloc se déclare donc en faveur d'un monopole provincial pour la production et la transmission de l'électricité. Quant à la distribution, il la confiera autant que possible aux coopératives et aux municipalités, et il procédera à une intense politique d'électrification rurale.

IV. Il va sans dire que nous ne saurions détailler ici toute notre politique ouvrière. Nous devons nous contenter d'énumérer les principales mesures: rajustement des salaires, système généralisé et obligatoire d'allocations familiales, système approprié de sécurité sociale, politique du logement qui comporte la démolition systématique et graduelle des taudis et l'aménagement d'habitations familiales, etc., etc. Nous ferons en sorte de réaliser toutes ces mesures avec la

collaboration des organisations syndicales. Nous appellerons également les patrons à mettre sur pied des organismes syndicaux qui leur permettront de participer, avec les ouvriers, à cette vaste réorganisation de notre structure sociale.

21. Croyez-vous que l'entreprise privée devrait jouer un rôle prépondérant dans notre système économique, ou favorisez-vous l'appropriation et l'exploitation par l'Etat des moyens de production ?

*Réponse:* Comme il a été affirmé plus haut, nous croyons que l'initiative privée doit jouer le principal rôle dans notre système économique. Mais quand les intérêts privés deviennent à ce point déraisonnables que la nationalisation apparaît comme un moindre mal, le Bloc entend recourir à la nationalisation: il le fera en particulier dans le cas de certaines utilités publiques, surtout dans la province de Québec. Alors la province devra exproprier celles des utilités publiques dont l'administration est nuisible au bien commun.

22. Dans un cas ou dans l'autre, contrôleriez-vous les salaires industriels ? Les conditions de travail ? Les bénéfices ?

*Réponse:* Les autorités fédérales et provinciales devraient fermement établir leurs droits, dans leurs domaines respectifs, de réglementer les salaires industriels, les conditions de travail et les profits. Quant aux moyens à prendre pour arriver à cette fin, on en trouve le principal exposé dans la réponse concernant la politique économique du Bloc (20).

23. Croyez-vous aux conventions collectives ? Si oui, obligeriez-vous les employeurs à conclure des conventions avec les représentants des employés choisis par eux ?

*Réponse:* Oui, dans les deux cas.

24. Croyez-vous que les travailleurs devraient être libres de s'affilier à l'union de leur choix ?

*Réponse:* Oui.

25. Croyez-vous aux unions internationales? Sinon, interdiriez-vous ou limiteriez-vous de quelque façon leur action au Canada?

*Réponse:* Nous sommes favorables à toutes les espèces d'unions ouvrières qui ne compromettent ni la souveraineté nationale ni l'ordre public.

26. Quel serait le rôle du gouvernement dans les relations entre patrons et ouvriers?

*Réponse:* Le rôle d'un conciliateur et d'un gérant, de façon que les principes de justice et de fraternité soient respectés, et pour protéger le faible contre les abus du fort.

27. Pourriez-vous résumer les principales propositions de votre politique agraire?

*Réponse:* Les deux principaux facteurs de la production agricole sont la terre et la famille. Pour la terre, le Bloc Populaire Canadien propose une vigoureuse politique de conservation et l'amélioration des sols arables de tout le Canada sous forme d'aide aux provinces pour le creusement et le nettoyage des cours d'eau naturels, pour le chaulage et la fertilisation des terres, pour le reboisement des sols de mauvaise qualité. Pour la famille agricole, le Bloc Populaire Canadien propose de lui assurer un niveau de vie au moins égal à celui de l'ouvrier spécialisé ou du petit entrepreneur industriel, en soutenant les prix des produits agricoles pour les empêcher de tomber en bas du coût de production, en cherchant sur le marché national et sur les marchés d'exportation de nouveaux débouchés.

Le Bloc se propose en particulier d'assurer aux familles agricoles des avantages particuliers pour l'établissement de leurs enfants, et les mêmes facilités d'instruction qu'aux familles urbaines, par la création d'écoles complémentaires dans chaque village pour les fils de cultivateurs. Il encouragera très spécialement les oeuvres professionnelles agricoles.

28. Favorisez-vous le contrôle du marché pour les produits naturels? La fixation des prix de la ferme en temps de déflation? Des octrois ou d'autres encouragements pour la production spécialisée ou l'amélioration de l'élevage? D'autres secours à l'agriculture?

*Réponse:* Le Bloc Populaire Canadien favorisera le contrôle de la vente des produits agricoles par des commissions non pas gouvernementales mais dirigées par des représentants des producteurs, des intermédiaires et des consommateurs. Ce sera en quelque sorte l'application, dans le domaine agricole, du principe du contrat collectif qui contribue à mettre de la paix et de la justice dans les relations industrielles. En même temps, il favorisera l'essor du mouvement coopératif, allant jusqu'à aider financièrement les coopératives à s'organiser pour faire échec aux grands monopoles qui pèsent si lourdement sur l'économie de l'agriculture, entre autres celui des abattoirs, celui des instruments aratoires et celui des engrais chimiques.

29. Etes-vous favorable à l'accroissement de la liberté du commerce international par l'abolition des barrières tarifaires ou continueriez-vous le régime de la protection des industries nationales? Augmenteriez-vous la production?

*Réponse:* Nous n'avons aucun préjugé concernant l'une ou l'autre des théories qui ont cours en matière de relations économiques internationales: protectionnisme et libre-échange. Nous estimons que la politique douanière doit reposer davantage sur les réalités nationales que sur des idées préconçues. Nous appliquerons donc au Canada la politique douanière la plus conforme à ses intérêts. En pratique, nous favoriserons autant que possible la liberté des échanges internationaux, principalement sous forme d'ententes entre pays, mais nous n'hésiterons pas davantage à accorder aux industries qui sont nécessaires à la prospérité du Canada la protection qu'il leur faut.

Dans le domaine international, nous entendons traiter sur une base de réciprocité et nous supprimerons certainement les tarifs préférentiels unilatéraux. Dans le domaine national, nous entendons bien n'accorder aux industries que la protection dont elles ont besoin, et abaisser tous les droits qui permettent les profits exorbitants.

**30. Le Canada devrait-il conserver et développer sa propre marine marchande ?**

*Réponse:* Oui, pour ne dépendre de personne et expédier lui-même ses marchandises à l'étranger, le Canada devrait posséder sa propre marine marchande.

**31. Devrait-il fournir sa propre protection navale pour sa marine marchande ?**

*Réponse:* La solution de ce problème dépend en grande partie de la sorte de paix internationale que nous connaissons après la guerre.

Si jamais la nécessité d'une flotte de guerre se fait sentir, nos vaisseaux devront cesser de n'être qu'un complément de la flotte britannique. Le Bloc s'oppose à fond à l'idée d'une flotte qui serait canadienne en temps de paix, et britannique ou impériale en temps de guerre.

**32. Pensez-vous que le Canada devrait avoir son propre drapeau national et son hymne national ? Si oui, avez-vous quelque recommandation précise à ce sujet ?**

*Réponse:* Oui. Dans le cas de l'hymne national, nous possédons déjà l'*O Canada*. Pour choisir un drapeau national, nous demandons les suggestions d'une commission extra-parlementaire, qui comprendrait des professeurs d'Université.

**33. En résumé, qu'entrevoyez-vous pour l'avenir du Canada comme nation ?**

*Réponse:* L'indépendance.

Les Editions du Mont-Royal recommandent :

# “ POLITIQUE EN LIGNE DROITE ”

par

**Maxime RAYMOND**

Ce recueil des discours prononcés par le chef du Bloc à la Chambre  
des Communes, vient de paraître.



Il se vend dans les principales librairies, et au Bloc (445, rue St-  
François-Xavier, Montréal; 94, rue de la Couronne, Québec).

En librairie : \$1.00

Par la poste : \$1.10

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: Dec. 2006

**Preservation Technologies**

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION  
111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111

Abonnez-vous au journal

---



# LE BLOC

*hebdomadaire de combat*



Abonnement : pour 6 mois, \$1.00  
pour 1 an, \$2.00



MA. 1033  
445, rue St-François-Xavier  
MONTREAL

127001

